

Remise des attestations de compétences
Tunis, 12 mai 2015
Intervention de Tahar RAHMANI
Délégué Général de l'Agence ACIM

Chers amis, chers partenaires,

Je souhaite tout d'abord et au nom d'ACIM exprimer mes salutations aux 6 structures partenaires avec lesquelles nous avons mis en place les actions d'accompagnement et de renforcement des capacités d'une partie de leurs accompagnateurs et formateurs.

171 personnes formées exactement.

Je veux citer : L'ANETI, la CONECT, l'UTSS, ENDA, CAWTAR et ses associations adhérentes et bien sur, la DGPPME du Ministère de l'industrie.

Je souhaite aussi remercier, naturellement, l'ensemble des personnes présentes ce matin et en particulier, les stagiaires premiers concernés par cette cérémonie mais également les bailleurs sans qui les programmes n'auraient pas pu se tenir. Et tout particulièrement L'AFD, le Conseil Régional PACA et l'UE

Vous le savez, notre structure mène depuis de nombreuses années des actions de coopération internationale en direction des pays du Maghreb en général et de la Tunisie en particulier.

Nos principales actions ici concernent :

- Le renforcement des compétences et savoirs-faire dans le cadre de prestations de **formations** de formateurs et d'accompagnateurs dans le domaine de la création et du développement des entreprises.
- ACIM met en œuvre également des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas du Maghreb.

DIAMED (UE) et TWENSA INVEST menés avec la coopération Suisse et en partenariat efficace avec le Ministère tunisien de l'industrie. Tout particulièrement avec la DGPPME

- **L'organisation de forums** internationaux autour de la création et l'accompagnement d'entreprises

Aujourd'hui Mesdames, Messieurs, c'est avec encore plus d'acuité que se pose la question prioritaire du soutien à l'entrepreneuriat en général, des petites et moyennes entreprises en particulier, de TPE et de micro entreprises.

Cela recouvre plusieurs dimensions, sociologiques et culturelles, financières et économiques, politiques et juridiques.

L'urgence est de permettre aux nouveaux entrepreneurs de surmonter les obstacles, de frayer leur voie et de devenir porteurs d'un renouveau économique dynamique grâce à l'amélioration de la « nativité » entrepreneuriale.

L'enjeu essentiel se situant dans la professionnalisation des agences publiques et privées.

Cette professionnalisation passe par l'amélioration des compétences du personnel existant ou à venir et la mise en place d'outils performants de formation, d'évaluation et de suivi.

La réalisation de ces objectifs est toutefois inhibée parfois par une série de contraintes légales et réglementaires, techniques, managériales et financières.

Il ne faut pas se le cacher.

Il nous semble qu'une des priorités est de renforcer les capacités des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise.

Pour cela il est important de considérer trois leviers déterminants, trois groupes d'entrepreneurs à nos yeux

- 1- **Les personnes très qualifiées** et porteuses de projets innovants et créatrices d'emplois.

La Tunisie produit un grand nombre d'ingénieurs porteurs de starts-up, de PME et TPE porteuses de diverses filières

d'avenir. Mais sur ce secteur la Tunisie notamment fait preuve d'un grand volontarisme en la matière.

2- **les personnes sans emploi**, parfois peu qualifiées, mais dotées d'un savoir-faire et d'un esprit entrepreneurial. C'est principalement le public visé par un grand nombre des structures présentes

3- **Les entrepreneurs issus de la diaspora** et souhaitant investir dans leur pays d'origine

Il faudrait à cet égard inciter les institutions, et en particulier les institutions financières, à adopter des règles prudentielles plus souples, de façon à favoriser la création et le développement des entreprises dans le pays d'origine

Cependant et heureusement, depuis quelques années sont mis en œuvre, ici, des **outils d'accompagnement financier** et non financier correspondant aux capacités individuelles et collectives de créations et de développement d'activités et d'entreprises.

Nous tentons, à notre modeste niveau, d'apporter notre contribution à cette mobilisation des énergies.

Ainsi depuis 2008, au niveau du soutien à l'entrepreneuriat en Tunisie, nous avons formé plus de 300 professionnels.

Nous sommes tous convaincus qu'en Méditerranée une nouvelle génération d'entrepreneurs doit complètement prendre sa place. Nous avons là aujourd'hui des représentants qui nous en sommes sûrs, contribueront à faire grandir leur nombre.

Je vous remercie